



Déclaration des élu.es SNU au CSE du 19 octobre 2023

La situation générale dans notre établissement est inquiétante. Quelques semaines avant l'arrivée de France Travail, les agents sont fatigués, usés par la surcharge de leur activité au quotidien.

- Des équipes « entreprise » globalement sous-dimensionnées.
- Des équipes « demandes » avec des portefeuilles qui explosent avec de moins en moins de personnes pour gérer les activités contraintes (ESI, accueil...)
- Des conseiller-es en charge de portefeuille FSE sous pression constante des chiffres et avec toujours l'incertitude de la poursuite de leur activité.
- Des ELD sous-pression et sur-sollicités à la recherche de la journée blanche perdue...ou jamais trouvée !
- Et des GDD inquiets sur leur devenir depuis l'information lancée le mois dernier sur la réduction programmée des effectifs liée à la prophétique baisse d'activités. Vous nous avez répondu que vous alliez documenter le point alors qu'au quotidien nos collègues GDD nous expliquent que les attentes augmentent et que les CVM prennent un temps considérable.

Alors oui, nous avons l'impression de répéter régulièrement la même chose...Mais s'ajoute à cela l'extinction des CDD et le non-renouvellement dans toutes les dominantes des CDD au 31 décembre prochain.

Pendant ce temps-là, les conseillers surnagent au milieu d'outils informatiques foireux et d'évolution de l'ensemble de nos logiciels sans véritable accompagnement qui se résume souvent à des échanges de mail de correspondants informatiques eux-mêmes surchargés...

La situation internationale est tendue et Pôle emploi est repassé en alerte attentat vigilance renforcée. L'information a bien été transmise aux agents avec la liste des actes à réaliser dans ce cadre. Au-delà de ces actes matériels à réaliser, ne faudrait-il pas aussi renforcer l'organisation des accueils, en ne laissant pas des agents seuls à ce poste, et en ne positionnant pas de services civiques ?...

La nouvelle enquête du baromètre social qui se termine le 20 octobre reflétera-t-il enfin nos conditions de travail ? Espérons une prise de conscience de chacun.

CONSULTATION SUR LA POLITIQUE SOCIALE 2022 de POLE EMPLOI GRAND EST

Le SNU émet un avis défavorable sur la politique sociale 2022 de POLE EMPLOI Grand Est :

- Nous dénonçons toujours la systématisation du recours aux **CDD**, cet effectif représentait **14% de nos collègues en 2022**. Cette politique RH est porteuse d'une part non négligeable d'incertitude et de précarité pour les agents concernés et d'un report d'une partie de la formation et de la charge de travail sur les agents en CDI.
- Nous attendons des actes forts pour accompagner le vieillissement de notre effectif, vieillissement qui sera encore plus marqué avec les effets de la réforme des retraites. Ici, comme au niveau national, **nous demandons l'ouverture d'un accord sénior à la hauteur des enjeux à venir**.
- Nous constatons que la politique de « promotions » de la direction concernant les primes (au nombre de 1033 en 2022) restent supérieures aux attributions de coefficients (732) et aux relèvements de traitements (14), qui restent selon nous les seules promotions qui permettent d'ancrer durablement une évolution de carrière.
- Nous restons convaincus que les agents de statut public qui ont réussi la sélection interne méritent une promotion sans avoir à repasser le filtre de la sélection conçu pour les agents privés.
- Nous craignons pour les managers que la généralisation de la prime de performance sur la base d'indicateurs ne soit source de pressions fortes, qui se révèlent sur le Bipe, mais surtout sur la santé psychique de ces collègues. De même, la prime d'intéressement vient renforcer la compétition inter agences au détriment de la coopération souhaitée.
- Nous constatons que l'absentéisme est à 7,02% en Grand-Est. En 2022 le taux national, tous secteurs confondus, est de 5%. A Pôle emploi il était à 5,99%. Un reflet de la dégradation des conditions de travail au même titre que la DOETH qui croît également pour atteindre les 10,78% en 2021.